

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de juin en l'an deux mille dix-sept, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 30 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRE) :
Gratien Tardif
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Catherine Marquis
Guy Boucher
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 3 citoyens.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 02 mai 2017
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - Surplus accumulés - Ventilation
 - Fonds réservé - Loisirs
 - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2017
 - Décret d'une fleur emblème officielle

Vente pour taxes le 08 juin 2017

 - Procuration à la directrice générale et secrétaire-trésorière pour enchérir
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2017
 - Tarification 2017/2018
 - Engagement pour le poste des milieux naturels d'intérêt de Sainte-Croix

Aménagement du parc Jean-Guy-Fournier
Fourniture, conception et construction d'un circuit d'entraînement (exerceur)

 - Soumission(s) et octroi de contrat
- 5) Demande d'aide financière
 - Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Agrandissement de la caserne incendie
 - Clôture - Soumission(s) et octroi de contrat
- 7) Voirie
 - Réfection rue du Bateau
 - Honoraires professionnels n° 6 (Les Services exp inc.)
 - Soumission(s) et octroi de contrat
 - Rue Thibodeau
 - Promesse d'achat lot n° 3 592 103
 - Financement
 - Mandat études géotechnique et environnementale phase 1 (ENGlobe Corp.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

Enseigne de bienvenue

- Entente pour la location d'un espace de terrain

Soumission(s) et octroi de contrat

- Déneigement et déglçage secteur urbain (rues municipales)
- Déneigement et déglçage secteur urbain (côte du Bateau)
- Déneigement et déglçage secteur urbain (trottoirs)

Déneigement et déglçage des cours et stationnement

- Contrat de gré à gré

8) Aménagement/urbanisme/développement

Projet de règlement n° 565-2017 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (Modification article 1.6.72, ajout articles 12.2.1.6.9 et 14.4.1 ainsi que l'agrandissement de la zone 19-H à même la zone 14-I)

- Adoption

Projet de règlement n° 566-2017 aux fins de modifier le Règlement de lotissement n° 390-2007 (Modification article 4.1.3)

- Adoption

9) Loisirs et culture

Randonnée Lotbinière à vélo 2017

- Autorisation à circuler sur le territoire

Pavillon de services

- Décompte progressif n° 5 (C.J. Picard inc.)
- Décompte progressif n° 6 (C.J. Picard inc.)

Optimisation de l'abri permanent

- Décompte progressif n° 5 (C.J. Picard inc.)
- Décompte progressif n° 6 (C.J. Picard inc.)

10) Varia

Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix

- Nomination d'un membre

Comité d'embellissement

- Contrat de service avec l'école secondaire Pamphile-Le May

MRC de Lotbinière

- Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) – Deuxième partie du projet de règlement

Fédération québécoise des municipalités

- Demande d'appui – Adoption du projet de loi n° 122

Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière

- Demande d'autorisation

Les Journées de la Culture

- Demande de proclamation

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

147-2017

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

148-2017

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MAI 2017

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 02 mai 2017 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

149-2017

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MAI 2017

SALAIRES DU 23 AVRIL AU 27 MAI 2017	ADMINISTRATION (DIRECTION, LOISIRS & TRAVAUX PUBLICS)	20 683.78
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIÈRES, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, PAT. EXT., T/JEUX, COOR. LOISIRS, MAINT. T/JEUX & POLYVALENTE	28 291.00
	AVANTAGES SOCIAUX	7 709.04
	SOUS-TOTAL	56 683.82

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE MAI 2017

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	162 549.67
	TOTAL	219 233.49

COMPTES PAYÉS DE MAI 2017 – RATIFICATION

APHL - MAISON DE REPIT DE LOTBINIERE	30.00	
211000310 DEPLAC. ET REPRESENTATION DES ELUS	30.00	BRUNCH ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LOTBINIERE 40 ANS (MICHEL ROUTHIER)
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LOTBINIERE	50.00	
211000310 DEPLAC. ET REPRESENTATION DES ELUS	50.00	BILLET GALA JEUNEXCELLENCE 2017 (JACQUES GAUTHIER)
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	174.75	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	174.75	REMISE AVRIL 2017
CHAPITEAU RIVE-SUD INC.	477.15	
270150516 LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	120.00	ACOMPTE LOCATION CHAPITEAU TOURNOI SOCCER
270150516 LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	357.15	LOCATION CHAPITEAU TOURNOI SOCCER
CLAUDIA TOURIGNY	287.00	
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	224.00	COURS DE GYMNASTIQUE AVRIL 2017
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	63.00	COURS DE GYMNASTIQUE AVRIL 2017
CYNTHIA MORIN	8.00	
270150526 ENT. & ACHATS EQUIP. T/JEUX	8.00	ACHATS DIVERS T/JEUX
FLEETCOR CANADA MASTERCARD	1 153.87	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	72.50	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	55.61	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	53.44	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.42	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.02	ESSENCE INC.
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.02	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	101.05	ESSENCEN SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	117.25	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	64.40	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	101.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	47.00	DIESEL KUBOTA
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.40	ESSENCE INC.
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.50	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	102.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.75	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-7.72	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	52.95	FRAIS
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.89	ESCOMPTE ULTRAMAR
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	47.04	DIESEL KUBOTA

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

HYDRO-QUEBEC		11 037.03
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	1 254.09 SERVICE MARS & AVRIL 2017
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	57.98 SERVICE MARS & AVRIL 2017
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	1 088.44 SERVICE MARS & AVRIL 2017
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	289.08 SERVICE MARS & AVRIL 2017
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	665.10 SERVICE MARS & AVRIL 2017
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	103.00 SERVICE AVRIL 2017
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 256.28 SERVICE AVRIL 2017
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.54 SERVICE AVRIL 2017
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	146.46 SERVICE AVRIL 2017
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	2 301.58 SERVICE AVRIL 2017
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 174.62 SERVICE MAI 2017
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 402.05 SERVICE MAI 2017
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	80.80 SERVICE MARS & AVRIL 2017
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	197.01 SERVICE MARS & AVRIL 2017
INFO PAGE INCENDIE		159.82
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	159.82 SERVICE MAI 2017
INFO PAGE P/RÉPONDANTS		15.99
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	15.99 SERVICE MAI 2017
INTERFAS EN FIDUCIE		1 914.99
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 914.99 POLICE 48842 MAI 2017
JEAN ARMSTRONG		500.00
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00 REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
LES ARTS ET LA VILLE		175.00
211000454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	175.00 FORMATION PRIVILÈGE DES ÉLUS POUR LA CULTURE (JEAN-PIERRE DUCRUC)
LES ENTREPRISES J.-R. AUGER		6 900.00
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	6 900.00 REMB. DÉPÔT DE GARANTIE DÉNEIGEMENT
M.R.C. DE LOTBINIERE		42 303.63
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 824.62 QUOTE-PART 2017 ÉVALUATION 5/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 795.18 QUOTE-PART 2017 ENFOUISSEMENT 5/12
211002951	QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	11 353.83 QUOTE-PART 2017 DÉVELOPPEMENT 2/4
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	13 652.00 QUOTE-PART 2017 ADMINISTRATION 2/4
262102951	QUOTE-PART MRC TRANS.COLLECTIF	2 678.00 QUOTE-PART 2017 TR. COLLECTIF 1/1
MAGAZINE SOFADÉCO		35.00
270230670	ACHATS DE VOLUMES	35.00 ABONNEMENT 2017
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE		654.00
2304034721	RÉFECTION RUE DU BATEAU	654.00 DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION RUE DU BATEAU
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		10 002.71
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	721.22 REMISE AVRIL 2017
5513825000	RQAP A PAYER	471.13 REMISE AVRIL 2017
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 538.18 REMISE AVRIL 2017
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 295.18 REMISE AVRIL 2017
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	240.00 REMISE AVRIL 2017
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 737.00 REMISE AVRIL 2017
POSTES CANADA		166.25
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	6.92 AVIS NO 240
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	159.33 AVIS NO 240
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		334.40
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	323.68 PEINTURE, MANCHON, PIÈCES & ACCESSOIRES
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	10.72 PRISES & INTERRUPTEURS
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		4 139.62
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 003.98 REMISE AVRIL 2017
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	252.00 REMISE AVRIL 2017
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 883.64 REMISE AVRIL 2017
REVENU QUÉBEC		4 854.36
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	4 854.36 AJUSTEMENT T.V.Q. 2014 À 2016
SHERWEB		80.48
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	80.48 RENOUVELLEMENT DU NOM DU DOMAINE
TELU COMMUNICATIONS INC.		1 028.13
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.10 SERVICE AVRIL 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	160.94 SERVICE MAI 2017
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.55 SERVICE MAI 2017
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.96 SERVICE MAI 2017
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.02 SERVICE MAI 2017
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	217.87 SERVICE MAI 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	2.53 SERVICE MAI 2017
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37 SERVICE MAI 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	130.72 SERVICE MAI 2017
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.07 SERVICE MAI 2017

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

TELU MOBILITE		185.93
270150331	TELEP. TERRAIN JEUX 926-2930	0.53 SERVICE MAI 2017
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	-1.53 SERVICE MAI 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53 SERVICE MAI 2017
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02 SERVICE MAI 2017
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.85 SERVICE MAI 2017
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	23.00 SERVICE MAI 2017
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53 SERVICE MAI 2017
VIDÉOTRON LTÉE		201.10
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38 SERVICE JUIN 2017
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38 SERVICE JUIN 2017
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36 SERVICE JUIN 2017
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98 SERVICE JUIN 2017
WILLIAM COTÉ VANESSA BOULAY		500.00
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00 REMB. DÉPÔT DE GARANTIE

Paiement : 87 369.21

COMPTES À PAYER DE MAI 2017

ALEXANDRA DEMERS		80.00
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. T/JEUX	80.00 CONCEPTION & RÉALISATION LOGO T/JEUX
AQLM		488.64
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT - LOISIRS	488.64 SESSION DE PERFECTIONNEMENT 2017 (JOSIANNE TARDIF)
BUROPLUS ST-EX		929.71
2303000726	AMEUBL. EQUIP.BUREAU INCENDIE	595.57 CHAISES (2) INC.
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	96.58 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	28.09 FOURNITURES DE BUREAU
261000527	AMEUBL. & ÉQUIP. - URBANISME	186.95 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	22.52 FOURNITURES DE BUREAU
CAM-TRAC BERNIERES INC.		476.36
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	476.36 COUTEAU POUR CHARGEUR
CARQUEST CANADA LTEE		31.42
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	31.42 ANTIGEL POUR MOTEUR DIESEL
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE		50 000.00
270130959	PART. FINANC. - DEFICIT C/CULT	50 000.00 PARTICIPATION FINANCIÈRE 2017
CHRISTIAN BERNIER		225.00
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	225.00 LOCATION FRIGIDAIRE TOURNOI SOCCER
CHRISTIANE COUTURE		17.97
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	17.97 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
CLAUDE GARNEAU		38.75
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	38.75 CRÈME À CAFÉ
CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE		50.00
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	50.00 TOURNOI DE GOLF GENS D'AFFAIRES DE LOTBINIÈRE (SOUPER MAIRE)
CYNTHIA MORIN		55.35
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT - LOISIRS	55.35 FRAIS DE DÉPLACEMENT AVRIL & MAI 2017
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		9 446.90
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	4 667.99 SERVICE URBANISME DU 4 AU 28 AVRIL 2017
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	4 778.91 SERVICE URBANISME DU 2 AU 31 MAI 2017
DESAULNIERS, GÉLINAS & LANOUE		19 005.37
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE	19 005.37 HON. PROF. ÉTATS FINANCIERS 2016
ECO VERDURE		1 006.34
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	195.63 ENGRAIS GRANULAIRE T/BALLE 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	427.70 ENGRAIS GRANULAIRE T/SOCCER 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	383.01 ENGRAIS GRANULAIRE T/MINI-SOCCER 1/3
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		12.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.00 AVIS DE MUTATION
FRANCE MAINVILLE		51.21
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	51.21 FRAIS DE DÉPLACEMENT (ATELIERS VERTS)
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		13 982.99
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 110.89 SERVICE AVRIL 2017
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	7 814.25 SERVICE AVRIL 2017
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	57.85 SERVICE SUPPLÉMENTAIRE POINTE-PLATON
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 401.06
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	247.20 ENTRETIEN LUMINAIRES
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	994.53 REMPLACER LUMINAIRES & ENTRETIEN LUMINAIRES
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	159.33 ENTRETIEN LUMINAIRES
GROUPE CONSEIL OR		1 782.11
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	1 782.11 MAINTIEN ÉQUITÉ SALARIALE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

HÉLÈNE JOLICOEUR		475.81	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	166.95	FRAIS DE DÉPLACEMENT MAI 2017
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	144.58	PLANTES COM. EMB.
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	164.28	PLANTES COM. EMB.
JACQUES GAUTHIER		206.92	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	206.92	LOGICIELS PDF STANDARD (3)
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		1 228.29	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	410.40	HYPOCHLORITE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	817.89	HYPOCHLORITE
JEAN-PIERRE DUCRUC		66.90	
211000310	DEPLAC. ET REPRESENTATION DES ELUS	66.90	FRAIS DE DÉPLACEMENT AVRIL 2017
JOANY MARTINEAU		26.25	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	26.25	REMB. ACTIVITÉ GO MAMAN
LA JARDINERIE F. FORTIER INC.		994.69	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	994.69	PLANTES COM. EMB.
LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC		615.15	
219000995	RECLAMATION DOMMAGES & INTERET	615.15	RÉCLAMATION DOSSIER # 171219-30
LABORATOIRES ENVIRONEX		200.80	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	158.03	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE D'EAU
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS		1 935.42	
270150322	FRET ET MESSAGERIES LOISIRS	126.47	FRAIS TRANSPORT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	976.53	FILET & POUSSIÈRE À LIGNER
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	832.42	BANCS (2) T/SOCCER
LES ENSEIGNES PALA		3 334.28	
270120526	ENTR. MACH, OUTILL, EQUIP. C/COM	3 334.28	RÉPARER TABLEAU ÉLECTRONIQUE
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		3 460.51	
2308052721	PARC OU AIRE GÉRARD-CHABOT	2 026.86	AMÉNAGEMENT BELVÈDÈRE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	727.22	LOCATION PELLE (DÉBOUCHER COURS D'EAU)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	390.25	LOCATION CAMION (BRIS D'AQUEDUC)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	316.18	LOCATION PELLE (FORMATION ABATTAGE D'ARBRES)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		6 114.27	
2308052721	PARC OU AIRE GÉRARD-CHABOT	879.56	AMÉNAGEMENT BELVÈDÈRE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	285.04	BRIS D'EAU RUE PRINCIPALE
2304034721	RÉFECTION RUE DU BATEAU	905.42	SONDAGE RUE DU BATEAU
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 044.25	NETTOYAGE DES RUES
LES MAGASINS KORVETTE LTEE		58.01	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	7.46	PAPETERIE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	50.55	BACS PLASTIQUES COM.EMB.
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		304.49	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	304.49	ENTRETIEN VTT INC.
LES SERVICES JAG INC.		24.79	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	24.79	ACHAT URÉE POUR CAMION INC.
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		580.76	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	85.94	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	34.60	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	294.63	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	26.20	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	36.70	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	102.69	ACHATS VOLUMES
LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.		327.68	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	327.68	INSTALLATION FILET T/BALLE
LOUIS-PHILIPPE PAQUET		49.33	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	49.33	PANTALON INC.
M.R.C. DE LOTBINIERE		430.00	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	10.00	RENCONTRE COMITÉ FAMILLE ROFA
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	420.00	BARILS RÉCUPÉRATEURS EAU DE PLUIE (30)
MARIETTE RIENDEAU		34.50	
123432000	DISTRIBUTION BAC ET BARIL, ETC	34.50	REMB. BARIL RÉCUPÉRATEUR EAU DE PLUIE
ME MARYLÈNE DEMERS, NOTAIRE		1 195.80	
2303000722	POSTE INC- ENTR & AMELIORATION	1 195.80	HON. PROF. (AGRANDISSEMENT CASERNE INC.)
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.		45.34	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	45.34	PIÈCES POUR REMORQUE
MILLOT, STEPHANE		169.20	
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	169.20	FRAIS DE DÉPLACEMENT AVRIL & MAI 2017
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FLAVIEN		250.00	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	250.00	FORMATION T/JEUX (5)
NORA BYRNE		356.25	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	356.25	COURS DE YOGA RETRAITÉS 1/2
ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.		2 612.24	
261000527	AMEUBL. & ÉQUIP. - URBANISME	1 522.27	PORTABLE (URBANISME)
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	56.34	FIL ÉLECTRIQUE (JACQUES GAUTHIER)
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	1 033.63	REMPLACEMENT ORDINATEUR CONSEIL

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

PHARMACIE STE-CROIX INC.		109.25
222000660	PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER	94.33 EAU, TAMPONS, PRODUITS NETTOYANTS & DIVERS ARTICLES
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	19.16 ACHATS DIVERS
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	-4.24 CRÉDIT ACHATS DIVERS
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		18.33
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	18.33 PIÈCES POUR MACHINE À POLYMÈRE
POSTES CANADA		166.25
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	10.39 AVIS NO 241
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	155.86 AVIS NO 241
PREVIMED INC.		17.00
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	17.00 REMPLISSAGE OXYGÈNE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		2 832.19
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	273.37 MANCHE, PINCEAUX, GAINÉ & BOIS (ABRI T/BALLE)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	56.16 PEINTURE, PINCEAU & ROULEAU
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	37.32 LAME & ADHÉSIF
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	50.11 VIS & BOIS
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	13.16 PEINTURE ANTIROUILLE, BOULONS & ÉCROUS
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	710.46 AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ OUEST
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	9.18 RUBAN DANGER (CÔTE DES SOUS-BOIS)
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	34.48 AMPOULE PORTE D'ENTRÉE
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	670.07 TOLE & VIS À TOLE (ABRI T/BALLE)
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	22.97 ATTACHE
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	-45.72 CRÉDIT AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ OUEST
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	188.93 CHAÎNES, OEILLETS, SERRE-CÂBLES, TENDEURS & CORDE À LINGE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	14.63 OEILLETS & CROCHETS
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	64.82 PEINTRUE, DOUBLURE, CHAÎNES, PINCEAUX & GRATTOIR
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	14.92 RONDELLE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	56.33 TEINTURE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	-9.80 SERRE-CABLE, CROCHET & CRÉDIT OEILLETS ÉCROUS
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	32.33 CROCHETS & TENDEURS
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	54.04 LOCATION PERCEUSE & MÈCHE (ABRI T/BALLE)
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	141.24 AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ OUEST
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	65.54 LOCATION PERCEUSE & MÈCHE (ABRI T/BALLE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	61.94 PEINTURE À MARQUAGE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	56.33 TEINTURE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	10.67 BOUCHON ROULEAU À GAZON
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	162.41 BORDURES, POMME DOUCHE & FIL COUPE GAZON
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	3.62 BOULON, ÉCROU & GOUPILLE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	24.44 TENDEUR, SERRE-CABLES, PINCEAUX & ROUI FAIX
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	58.24 FLEURS
RAY-CAR		1 827.31
2308052721	PARC OU AIRE GÉRARD-CHABOT	1 309.05 AMÉNAGEMENT BELVÉDÈRE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	381.89 PIERRE
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	136.37 AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ OUEST
REAL HUOT INC.		1 240.44
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	605.09 PIÈCES BRIS D'AQUEDUC RUE LAFLAMME
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	474.38 PIÈCES POUR BRANCHEMENT (PAYÉ PAR EXCAVATION COULOMBE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	160.97 PIÈCES POUR BRIS D'AQUEDUC
ROULEMENT TECHNO INC.		43.81
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	43.81 ENSEMBLE DE CHENILLE POUR VTT
SANI-JOHN INC.		287.43
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	287.43 LOCATION TOILETTE (PARC DÉTENTE)
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		3.79
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	3.79 SUCRE À CAFÉ
TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C.		105.78
262900341	PUBLICITE MARCHE PUCES, PUBLIC	105.78 PUBLICITÉ VENTE DE GARAGE
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		98 585.00
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	98 585.00 SUBVENTION 2017 1/4
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		464.37
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	464.37 RÉACTIFS POUR ANALYSE EN LABORATOIRE
WOLSELEY GPI INC.		118.18
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	118.18 PIÈCES DE RECHANGE POUR BRANCHEMENT D'AQUEDUC
YVON ST-LAURENT, FORMATEUR		360.00
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	360.00 COURS AUTO DÉFENSE POUR FEMMES
ZIP DE QUEBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES		60.00
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	60.00 COTISATION 2017

Paiement : 230 417.99

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 06-2017

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 31 mai 2017 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

150-2017

SURPLUS ACCUMULÉS - VENTILATION

ATTENDU QUE le dépôt des états financiers au 31 décembre 2016 indique un surplus d'exercice de 443 657 \$ avant les affectations à l'exercice financier 2017 et les fonds réservés;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

	<u>01/01/2016</u>	<u>31/12/16</u>	<u>Affectations 2017</u>	<u>01/01/17</u>
• Dév. Industriel 3 592 066 :	32 360 \$	0 \$	0 \$	0 \$
• Eau/Égout secteur urbain :	455 635 \$	573 794 \$	47 000 \$	526 794 \$
• Dette urbaine & voirie :	199 356 \$	200 991 \$	0 \$	200 991 \$
• Surplus accumulé général :	1 106 451 \$	1 265 438 \$	168 000 \$	1 097 438 \$
• Fonds réservé loisirs :	141 002 \$	129 474 \$	81 914 \$	7 560 \$
• Fonds réservé centre des loisirs :	25 034 \$	25 034 \$	0 \$	25 034 \$
• Fonds réservé carrière-sablières :	14 877 \$	5 486 \$	5 486 \$	0 \$
SOUS-TOTAL :	<u>1 974 715 \$</u>	<u>2 200 217 \$</u>	<u>302 400 \$</u>	<u>1 897 817 \$</u>
• Fonds de roulement non engagé :	87 526 \$	144 307 \$	140 000 \$	4 307 \$
• Surplus au règlement d'emprunt :	11 865 \$	6 362 \$	1 851 \$	4 511 \$
TOTAL :	<u>2 074 106 \$</u>	<u>2 350 886 \$</u>	<u>444 251 \$</u>	<u>1 906 635 \$</u>

151-2017

FONDS RÉSERVÉ - LOISIRS

ATTENDU QUE le Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc. présente un résultat déficitaire de 88 751 \$ au lieu de 100 000 \$ tel que prévu pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'un écart de 11 249 \$ demeure libre ayant fait l'objet d'une taxation;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'affecter la somme de 11 249 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 59-13184-000 « fonds réservés loisirs en général ».

152-2017

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR À L'EXERCICE FINANCIER 2017

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de leur accorder le mandat de vérification des registres de la municipalité de Sainte-Croix au 31 décembre 2017 pour le prix de 12 025 \$ (en sus des taxes).

153-2017

DÉCRET D'UN FLEUR EMBLÈME OFFICIELLE

ATTENDU QUE la tulipe est une des premières fleurs à paraître au printemps et qu'elle présente plusieurs caractéristiques spectaculaires (précocité, rusticité, beauté, simplicité) qui en fait un élément incontournable des aménagements floraux;

ATTENDU l'attribution en 2015 par le Conseil canadien du Jardin d'un «Jardin de tulipes du 70e anniversaire de l'amitié canado-néerlandaise» en commémoration de la libération de la Hollande par les troupes canadiennes en 1945 et les deux célébrations qui ont eu lieu autour de cet événement (plantation et floraison de 800 tulipes rouges et blanches);

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

ATTENDU QUE la municipalité a donné officiellement le nom de «Jardin de tulipes et de lilas» à l'espace public où sont plantées ces tulipes;

ATTENDU l'intérêt pour une municipalité d'adopter une fleur emblème qui symbolise à la fois son histoire, ses particularités floristiques locales ou régionales et autres références identitaires;

ATTENDU la contribution positive d'une fleur emblème dans l'évaluation de la municipalité par les Fleurons du Québec ou tout autre organisme se vouant à la promotion de l'embellissement permanent;

ATTENDU le rôle mobilisateur (rassembleur) et promotionnel d'un emblème floral pour stimuler, auprès des citoyens d'une municipalité, le goût de l'embellissement floral collectif;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, résolu unanimement d'adopter la tulipe comme fleur emblème de la municipalité de Sainte-Croix.

VENTE POUR TAXES LE 08 JUIN 2017

154-2017

PROCURATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE POUR ENCHÉRIR

ATTENDU QU' au moment des présentes un (1) immeuble du territoire de Sainte-Croix sera vendu le 08 juin prochain pour fins de taxes municipales impayées dans le délai imparti;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix peut enchérir sur un immeuble conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix juge nécessaire de désigner Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en l'absence de cette dernière, M. Jacques Gauthier, maire, ou en l'absence de ces derniers, Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à être présent lors de la vente des immeubles pour s'assurer de recouvrer de notre débiteur le dû sur un (1) immeuble, lot 3 591 722.

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de désigner les personnes mentionnées au préambule pour agir et enchérir selon le cas, jusqu'à concurrence des taxes dues (municipales, scolaires et les frais) sur le lot 3 591 722.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

155-2017

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE MAI 2017

SALAIRES BRUTS DU 23 AVRIL AU 27 MAI 2017	ADMINISTRATION (DIRECTION)	8 340.08
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	3 944.43
	AVANTAGES SOCIAUX	2 381.53
	SOUS-TOTAL	14 666.04

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE MAI 2017

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	14 666.04

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

COMPTES PAYÉS DE MAI 2017 – RATIFICATION

BUROPLUS ST-EX		83.71	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	83.71	CARTOUCHES D'ENCRE
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		88.80	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	88.80	REMISE AVRIL 2017
HYDRO-QUÉBEC		8 098.45	
0270180681	ELECTRICITE - GLACE 846596	5 167.71	SERVICE FÉVRIER 2017
0270180681	ELECTRICITE - GLACE 846596	6 495.47	SERVICE MARS 2017
0270180681	ELECTRICITE - GLACE 846596	-5 167.71	CRÉDIT SERVICE FÉVRIER 2017
0270180681	ELECTRICITE - GLACE 846596	1 602.98	SERVICE MAI 2017
INTERFAS EN FIDUCIE		1 222.71	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 222.71	POLICE NO 48842 MAI 2017
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		3 704.31	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	240.55	REMISE AVRIL 2017
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	55.00	REMISE AVRIL 2017
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 426.07	REMISE AVRIL 2017
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 427.10	REMISE AVRIL 2017
5513820000	RQAP A PAYER	184.38	REMISE AVRIL 2017
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	371.21	REMISE AVRIL 2017
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		1 485.51	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	427.26	REMISE AVRIL 2017
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	60.00	REMISE AVRIL 2017
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	998.25	REMISE AVRIL 2017
TELU COMMUNICATIONS INC.		355.84	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	355.84	SERVICE MAI 2017
TELU MOBILITÉ		58.02	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE MAI 2017

Paiement : 15 097.35

COMPTES À PAYER DE MAI 2017

BUROPLUS ST-EX		46.26	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	46.26	FOURNITURES DE BUREAU
DÉSAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE		4 800.21	
270140413	SERVICES PROF.-VERIF.COMPTABLE	4 800.21	HON. PROF. ÉTATS FINANCIERS 2016
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		413.91	
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	413.91	SORTIR GLACE
FORTIER 2000 LTÉE		449.76	
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	449.76	AMÉNAGEMENT STATIONNEMENT
GROUPE CASTONGUAY INC.		2 155.93	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	44.84	VÉRIFIER LUMIÈRES DE STATIONNEMENT
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	89.68	RACCORDER CHARGEUR SURFACEUSE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	807.27	VÉRIFIER LUMIÈRES DE STATIONNEMENT
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	1 214.14	DISJONCTEURS (2)
KORVETTE		10.79	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	10.79	ACHATS DIVERS
LABORATOIRE DE CANALISATIONS SOUTERRAINE		336.30	
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	336.30	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		51 919.86	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 395.17	ORDURES JANVIER À MAI 2017
5513401000	PART. FINANCIERE- MUNICIPALITE	50 524.69	AJUSTEMENT DÉFICIT 2016
NEVCO SCOREBOARD COMPANY, ULC		9 851.07	
2308600725	IMM- MACH. OUTIL, EQUIP. ARENA	9 851.07	TABLEAU D'AFFICHAGE
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		636.86	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	-11.48	CRÉDIT AMPOULE
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	500.83	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D' EAU
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	122.02	BOIS
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	25.49	BOIS
RAY-CAR		176.85	
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	176.85	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
RÉAL HUOT INC.		7 426.12	
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	1 841.72	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
2308603725	MACH OUT ÉQU PARC J-G-FOURNIER	406.35	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	1 363.83	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	3 814.22	AMÉNAGEMENT SURFACE JEUX D'EAU
TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.		1 069.27	
2308603725	MACH OUT ÉQU PARC J-G-FOURNIER	1 069.27	INSTALLATION JEU DE CÂBLE

Paiement : 79 293,19

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 31 mai 2017 pour le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

156-2017

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR À L'EXERCICE FINANCIER 2017

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de leur accorder le mandat de vérification des registres du centre culturel et sportif au 31 décembre 2017 pour le prix de 3 865 \$ (en sus des taxes).

157-2017

TARIFICATION 2017/2018

LOCATION DE GLACE	TARIF 2016/2017	TARIF 2017/2018	NOTES
Hockey adulte	185 \$/heure tx incl. 260 \$/1.30h tx incl.	190 \$/heure tx incl. 265 \$/1.30h tx incl.	vendredi & samedi après 23h00/1.30 hre
Hockey mineur LCRSE Pratique équipe extérieure	125 \$/heure tx incl. 160 \$/heure tx incl.	128 \$/heure tx incl. 165 \$/heure tx incl.	joutes et pratiques joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Ste-Croix	Voir note :	Voir note :	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Hockey libre (15 ans et +)	gratuit	gratuit	vendredi p.m. si disponible
Hockey libre (15 ans et -)	gratuit	gratuit	jeudi p.m. si disponible
C.P.A.	125 \$/heure tx incl. 75 \$/heure tx incl.	128 \$/heure tx incl. 77 \$/heure tx incl.	samedi + mardi vendredi
Spectacles C.P.A.	125 \$/heure tx incl.	128 \$/heure tx incl.	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Carte de membre	55 \$/saison tx incl.	58 \$/saison tx incl.	mercredi
Patin artistique libre (pour tous)	3,00 \$/séance tx incl.	3,00 \$/séance tx incl.	mercredi 16h00 à 18h00
Patinage libre (pour tous)	gratuit	gratuit	dimanche 17h00 à 18h30 Commandite : Caisse Populaire Pointe-Plator de Lotbinière
Curling saison	140 \$/heure tx incl.	144 \$/heure tx incl.	lundi 19h00 à 21h00

LOCATION DIVERSE	TARIF 2016/2017	TARIF 2017/2018	NOTES
Casier aréna	150 \$/tx incl.	154 \$/tx incl.	
Table	6 \$/table/jour + tx	6 \$/table/jour + tx	
Chaise	1 \$/chaise/jour + tx	1 \$/chaise/jour + tx	
Location salle	150,00 \$ + tx +ménage 28 \$/heure	150,00 \$ + tx +ménage 28\$/heure	minimum 3 heures
Local de musique	17 \$ + tx	19 \$ + tx	

LOCATION DE L'ARÉNA

(hors saison - patinoire sèche)

Prix 1200 \$ par jour, taxes en sus.

- 1- Entente selon l'activité et contractuelle.
- 2- 40 % des coûts de location sont payables lors de la réservation.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

- 3- Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage de l'activité.
- 4- Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris intérieurs et extérieurs causés lors de l'activité.
- 5- Le résiduel des coûts de location sera payable dans les quarante-huit heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.

- N.B. a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou fermer le restaurant;
- b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois provinciales et municipales;
- c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situation très particulière.

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que décrite au préambule et d'autoriser la directrice des loisirs à signer lesdits contrats de location.

158-2017

ENGAGEMENT POUR LE POSTE DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT DE SAINTE-CROIX

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager monsieur Charles Lessard de Québec pour le poste des milieux naturels d'intérêt temporaire pour la saison estivale 2017.

Début de l'emploi : Du 06 juin au 29 juillet 2017, 35 heures/semaine.

Les tâches à effectuer sont celles prévues à l'offre d'emploi.

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER

FOURNITURE, CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT (EXERCISEUR)

159-2017

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Deux (2) soumissions reçues :

- | | |
|--|--------------|
| ➤ Tessier Récréo-Parc inc. | 39 787,81 \$ |
| ➤ Équipements Récréatifs Jambette inc. | 41 722,13 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Tessier Récréo-Parc inc. pour le prix de 39 787,81 \$, taxes incluses, pour la fourniture, conception et construction d'un circuit d'entraînement (exerciseur), selon la soumission présentée.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

160-2017

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix est un organisme à but non lucratif lequel a été créé d'origine selon la volonté de la municipalité de Sainte-Croix;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales nous permet de fournir une aide financière à un tel organisme dans la poursuite de ses objectifs de loisirs et de culture;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de verser à l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix une somme de 3 500 \$ à titre d'appui financier pour l'année 2017.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE

161-2017

CLÔTURE – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

➤ Clôtures Colbo inc. 5 622,28 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Clôtures Colbo inc. pour le prix de 5 622,28 \$, taxes incluses, pour l'achat et l'installation d'une clôture à la caserne incendie, selon la soumission présentée.

VOIRIE

RÉFECTION RUE DU BATEAU

162-2017

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (LES SERVICES EXP INC.)

ATTENDU la résolution numéro 284-2016;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Les Services exp inc., la somme de 8 375,93 \$ concernant les plans et devis ainsi que la demande du certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) relativement au projet de réfection de la rue du Bateau, telles que plus amplement détaillées aux factures numéros 371219 datée du 28 avril 2017 et 375324 datée du 18 mai 2017.

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 05 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (parenté).

163-2017

SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Construction Lemay inc. 1 086 629,51 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc. 1 093 716,64 \$
➤ Groupe Gagné Construction inc. 1 114 897,00 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Construction Lemay inc. pour le prix de 1 086 629,51 \$, taxes incluses, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

QUE le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 06 heures.

RUE THIBODEAU

164-2017

PROMESSE D'ACHAT LOT N° 3 592 103

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir le lot 3 592 103 propriété de Mme Marie Bouffard aux fins d'une réserve foncière afin de permettre un futur développement résidentiel;

ATTENDU la promesse d'achat signée par les parties concernées le 29 mai 2017, pour le prix de 57 500 \$, en sus de toutes taxes applicables;

ATTENDU QUE l'acheteur acquittera les frais et honoraires de l'acte de vente, de sa publication et des copies pour les parties et les créanciers hypothécaires ainsi que les frais d'arpenteur;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la promesse d'achat telle qu'intervenue entre les parties et de mandater Me Marylène Demers, notaire, à préparer l'acte de cession.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer au nom de la municipalité l'acte d'achat.

165-2017

FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 164-2017 relativement à l'acquisition du lot numéro 3 592 103 aux fins d'une réserve foncière afin de permettre un futur développement résidentiel;

ATTENDU QUE pour payer ledit achat, un financement net de 57 500 \$ est requis pour procéder;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de 57 500 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 03-41100-000 « surplus accumulé non affecté général ».

166-2017

MANDAT ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PHASE 1 (ENGLOBE CORP.)

ATTENDU l'offre de service de EnGlobe Corp., datée du 05 juin 2017 concernant la réalisation d'une étude géotechnique et d'une étude environnementale phase 1 à la rue Thibodeau, pour un montant forfaitaire de 7 450,00 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme EnGlobe Corp. à procéder à lesdites études selon l'offre présentée.

ENSEIGNE DE BIENVENUE

167-2017

ENTENTE POUR LA LOCATION D'UN ESPACE DE TERRAIN

ATTENDU QUE la municipalité désire louer une partie du lot 3 592 035, propriété de M. Michel Blouin, afin d'implanter une enseigne de bienvenue ainsi que pour un aménagement paysager;

ATTENDU QUE le propriétaire accepte de louer une partie dudit lot à la municipalité gratuitement pour une superficie de 30 m², soit 5 m x 6 m;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage en retour à payer tous les frais pour l'accomplissement dudit projet;

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre les parties le 08 mai 2017;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

ATTENDU QUE ladite entente est valide pour une durée de 30 ans à partir de la date de signature des deux parties et qu'elle sera reconduite tacitement pour des périodes supplémentaires de 10 ans et que dans l'éventualité de la vente du terrain loué, cette entente sera automatiquement transférée au nouveau propriétaire selon les mêmes modalités;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'entériner l'entente intervenue entre les parties le 08 mai 2017 concernant la location du lot 3 592 035 afin d'implanter une enseigne de bienvenue ainsi que pour un aménagement paysager.

ET de mandater Me Marylène Demers, notaire, afin de préparer l'acte de location à intervenir entre les parties concernant une partie du lot 3 592 035 et d'acquitter les frais et honoraires de l'acte, de sa publication et des copies pour les parties.

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

168-2017

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE SECTEUR URBAIN (RUES MUNICIPALES)

Trois (3) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>	
	3 ans	5 ans
➤ Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c.	176 198,27 \$	298 051,36 \$
➤ Les Entreprises J-R Auger	254 132,12 \$	430 069,74 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	268 989,07 \$	453 006,79 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c. pour le prix de 298 051,36 \$, taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans, selon la soumission présentée.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

169-2017

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE SECTEUR URBAIN (CÔTE DU BATEAU)

Deux (2) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>	
	3 ans	5 ans
➤ Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c.	104 857,20 \$	177 492,65 \$
➤ Les Entreprises J-R Auger	127 794,71 \$	215 721,84 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c. pour le prix de 177 492,65 \$, taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans, selon la soumission présentée.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

170-2017

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE SECTEUR URBAIN (TROTTOIRS)

Trois (3) soumissions reçues :

OPTION

	3 ans	5 ans
➤ Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c.	140 414,37 \$	235 673,45 \$
➤ Les Entreprises J-R Auger	167 012,69 \$	282 993,72 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	197 167,75 \$	334 798,58 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Ferme Roger Lambert et fils s.e.n.c. pour le prix de 235 673,45 \$, taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans, selon la soumission présentée.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES COURS ET STATIONNEMENT

171-2017

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ

	2017-2018	2018-2019
➤ Excavation Réjean Lemay inc.	2 828,56 \$	2 828,56 \$

Les prix excluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à Excavation Réjean Lemay inc. pour le prix de 2 828,56 excluant toutes taxes, pour la saison 2017-2018 et 2 828,56 excluant toutes taxes, pour la saison 2018-2019, selon la soumission présentée.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

PROJET DE RÈGLEMENT N⁰ 565-2017 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N⁰ 389-2007 (MODIFICATION ARTICLE 1.6.72, AJOUT ARTICLES 12.2.1.6.9 ET 14.4.1 AINSI QUE L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 19-H À MÊME LA ZONE 14-I

172-2017

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le dix-septième jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté le règlement 271-2016 dans le but de modifier le schéma d'aménagement et de développement régional le dixième jour d'août 2016;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Modifier l'article 1.6.72 concernant la définition d'une éolienne
- Ajouter l'article 12.2.1.6.9 concernant les enseignes temporaires
- Ajouter l'article 14.4.1 concernant les composteurs à carcasses d'animaux
- Modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone 19-H à même la zone 14-I

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 565-2017 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le projet de règlement numéro 565-2017 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet règlement numéro 565-2016 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 566-2017 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N^o 390-2007 (MODIFICATION ARTICLE 4.1.3)

173-2017

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le dix-septième jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 390-2007 de façon à :

- Modifier l'article 4.1.3 concernant les normes minimales régissant les lots non desservis et partiellement desservis

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 566-2017 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le projet de règlement numéro 566-2017 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet règlement numéro 566-2016 entrera en vigueur conformément à la loi.

LOISIRS ET CULTURE

RANDONNÉE LOTBINIÈRE À VÉLO 2017

174-2017

AUTORISATION À CIRCULER SUR LE TERRITOIRE

ATTENDU QUE l'édition 2016 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 225 cyclistes et 80 bénévoles;

ATTENDU QU'une vingtaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2016;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2017;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2017;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, résolu unanimement d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix.

PAVILLON DE SERVICES

175-2017

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5 (C.J. PICARD INC.)

ATTENDU la résolution numéro 203-2016;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à C.J. Picard inc., la somme de 5 246,72 \$ relativement aux travaux de construction du pavillon de services, telle que plus amplement détaillée à la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 18 avril 2017.

176-2017

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 6 (C.J. PICARD INC.)

ATTENDU la résolution numéro 203-2016;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à C.J. Picard inc., la somme de 12 925,96 \$ relativement aux travaux de construction du pavillon de services, telle que plus amplement détaillée à la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 23 mai 2017.

OPTIMISATION DE L'ABRI PERMANENT

177-2017

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5 (C.J. PICARD INC.)

ATTENDU la résolution numéro 203-2016;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à C.J. Picard inc., la somme de 38 407,97 \$ relativement à l'optimisation de l'abri permanent, telle que plus amplement détaillée à la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 18 avril 2017.

178-2017

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 6 (C.J. PICARD INC.)

ATTENDU la résolution numéro 203-2016;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à C.J. Picard inc., la somme de 16 767,03 \$ relativement à l'optimisation de l'abri permanent, telle que plus amplement détaillée à la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 18 mai 2017.

VARIA

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX

179-2017

NOMINATION D'UN MEMBRE

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer monsieur Yvan Gagnon au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix pour l'année 2017.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

180-2017

CONTRAT DE SERVICE AVEC L'ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix en collaboration avec le comité d'embellissement ont un intérêt à travailler en collaboration avec l'école secondaire Pamphile-Le May concernant la production de plants horticoles pour l'embellissement de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QU'un contrat de service entre les parties est intervenu le 01 juin 2017;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'entériner le contrat de service intervenu entre les parties concernant la collaboration avec l'école secondaire Pamphile-Le May pour la production de plants horticoles.

MRC DE LOTBINIÈRE

181-2017

RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP) – DEUXIÈME PARTIE DU PROJET DE RÈGLEMENT

ATTENDU la résolution numéro 043-2017 concernant la première partie du projet de règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP);

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a transmis le 23 mai 2017 à l'ensemble des municipalités de la MRC la deuxième partie du projet du règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP);

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de confirmer que les élus de la municipalité de Sainte-Croix ont pris connaissance de cette deuxième partie du projet de règlement RHSPPPP et que des commentaires seront envoyés par courriel à la MRC.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

182-2017

DEMANDE D'APPUI – ADOPTION DU PROJET DE LOI N° 122

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de loi n° 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT QU'avec le projet de loi n° 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT QUE la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n° 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi n° 122;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

DE demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n° 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

REGROUPEMENT DES PERSONNES AIDANTES DE LOTBINIÈRE

183-2017

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière (RPAL) est un organisme à but non lucratif qui apporte du soutien à plus de 250 personnes aidantes d'un proche en perte d'autonomie, malade ou avec des limitations fonctionnelles;

ATTENDU QUE la mission du RPAL est d'offrir à ces aidants du soutien psychologique, de l'information, du répit et de l'accompagnement afin d'améliorer leur qualité de vie et celle des personnes dont ils prennent soin;

ATTENDU QUE le RPAL offre environ une activité de groupe à leurs membres par mois, permettant ainsi de recevoir de l'information et de se ressourcer;

ATTENDU QUE leur motivation est de couvrir tout le territoire de la MRC de Lotbinière pour rejoindre les proches aidants isolés;

ATTENDU QUE le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière (RPAL) souhaite utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement pour tenir cette activité le vendredi 26 janvier 2018 de 8h30 à 15h30;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour la tenue de cette activité.

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

184-2017

DEMANDE DE PROCLAMATION

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Sainte-Croix et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Information concernant la vente pour taxes.
- Information concernant l'Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2017

185-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 29 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.